

# CPR Invest Global Disruptive Opportunities

CE MÉMO EST MIS À VOTRE DISPOSITION POUR PRENDRE DE FAÇON SIMPLE ET TRANSPARENTE LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE SOLUTION D'ÉPARGNE.

## L'ESSENTIEL

CPR Invest Global Disruptive Opportunities, compartiment de la sicav luxembourgeoise CPR Invest autorisée à la commercialisation en France, est une solution d'épargne destinée aux patrimoniaux intéressés par des placements thématiques d'actualité, et souhaite participer à la transformation de notre société de demain. C'est un fonds actions monde. CPR Invest Global Disruptive Opportunities vise à bénéficier du dynamisme et du potentiel de croissance sur le long terme des sociétés disruptives ou qui tirent profit de la disruption en adaptant leur modèle économique aux nouvelles règles de marché. Son objectif est de surperformer les marchés actions internationaux sur un horizon de placement supérieur à 5 ans.

### CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN : LU1530899142

Profil de risque et de rendement <sup>(1)</sup> : 5 (sur une échelle de 7)



### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

CPR Invest Global Disruptive Opportunities peut être souscrit dans un Compte Titres Ordinaire (CTO) ou dans un contrat d'assurance vie

### MONTANT MINIMUM

Millième de part.

### VERSEMENTS

Libres ou programmés dans le cadre de l'enveloppe d'épargne.

### DURÉE DE PLACEMENT

L'horizon de placement recommandé est de 5 ans minimum.

### DISPONIBILITÉ

Les parts peuvent être cédées ou arbitrées à tout moment selon les modalités prévues au sein de l'enveloppe d'épargne (CTO ou Assurance Vie).

### PROTECTION DU CAPITAL

Le fonds présente un risque de perte en capital et n'offre pas de garantie de performance. La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du compartiment. Une baisse du taux de change peut entraîner une perte de valeur. En raison de sa composition et de sa stratégie, le fonds peut connaître une volatilité élevée, ce qui peut entraîner, sur de courtes périodes, des fluctuations de la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse

### FRAIS

Frais de souscription : 2,5% TTC maximum en CTO

Frais de sortie : néant

Frais courants : 2,56% TTC (en % de l'actif net moyen, susceptible de varier d'une année sur l'autre)

Commission de surperformance : 15% (imposition comprise) de la performance du Compartiment au-dessus de la Valeur de référence sur une période d'un an, jusqu'à un maximum de 2% de l'actif net

En assurance vie : frais du contrat

### FISCALITÉ

Fiscalité du CTO ou de l'assurance vie, suivant l'enveloppe d'investissement

*(1) Correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.*

## BON À SAVOIR

### POINT D'ATTENTION

Nous attirons votre attention sur le fait qu'investir sur les marchés financiers nécessite une connaissance préalable et une acceptation des risques qui y sont associés.

### SITE INTERNET

[www.ca-sicavetfcp.fr](http://www.ca-sicavetfcp.fr) : pour vous informer sur CPR Invest Global Silver Age Opportunities

### SERVICES EN LIGNE

- **Invest Store** est un service en ligne pour gérer votre portefeuille CTO en temps réel, passer des ordres de bourse et accéder aux dernières actualités financières. Il se décline en 2 versions : Invest Store Initial, pour disposer des services essentiels de la bourse en ligne, et Invest Store Intégral, pour plus de services d'experts et d'outils.

- Avec **Prediweb**, vous pouvez consulter vos contrats d'assurance vie, effectuer des versements et arbitrages, bénéficier d'aide et de conseils en ligne.

*Pour connaître les conditions d'adhésion à ce service, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole*

### SERVICES

### COMPLÉMENTAIRES

- **Service d'épargne progressive et périodique** : Plan d'Épargne Boursière (PEB) dans le CTO

- **Alerte et Sécurisation des plus-values** :

- Alerte dès qu'un objectif de performance que vous avez fixé est atteint (CTO uniquement)

- Arbitrage automatique des plus-values en monétaire ou, en assurance vie, vers le support euro lorsqu'elles atteignent un pourcentage déterminé.

- **« Stop Loss »** (en assurance vie uniquement) : arbitrage automatique de la totalité d'un fonds en monétaire ou vers le support euro lorsqu'il atteint un seuil de moins-value.

*Pour connaître les conditions d'adhésion à ces services, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole*

CPR Invest Global Disruptive Opportunities est un fonds géré par CPR Asset Management | Société Anonyme au Capital de 53 445 705 euros - 399 392 141 RCS Paris. Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP01-056 | 90, boulevard Pasteur - CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 - Tél. : 01.53.15.70.00

La documentation juridique du fonds est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre ou sur le site [www.ca-sicavetfcp.fr](http://www.ca-sicavetfcp.fr) ou [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr) et doit vous être remis préalablement à toute souscription. Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. CPR INVEST, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 Décembre 2010, organisé comme une société d'investissement à capital variable (SICAV), agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et enregistré auprès du Registre des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-189.795. La SICAV a son siège social au 5, Allée Scheffer, L- 2520 Luxembourg. CPR INVEST est gérée par CPR Asset Management. Représentant et agent payeur : Caceis Bank, 1-3 place Valhubert 75013 Paris. Ces informations sont réputées exactes en juin 2018.